
Compte rendu réunion *Parlons Ville, Parlons Vie* Quartier Le LYCEE *mercredi 4 décembre 2024*

❖ Composition de la tribune

- Emmanuel Sallaberry, *Maire de Talence*
- François Jestin, *adjoint au Maire en charge du suivi du projet de mandat, des finances, de la voirie, du stationnement et de la circulation*
- Jacqueline Chadebost, *adjointe de quartier*
- Jean-François Larose, *élu de secteur*
- Xavier Milcent, *chef de la Police municipale*
- Anne Kramata, *commissaire de Police*

❖ Services municipaux présents

- Allo Talence
- Stationnement
- Police municipale

❖ Nombres de personnes présentes à la réunion : 50

Avant-propos et Présentation du déroulé de la réunion

M. le maire se réjouit de l'existence de ces réunions de proximité Parlons Ville, Parlons Vie et d'aller tous les mois à la rencontre des talençais, dans chacun des 15 quartiers de la Ville. Pour cette réunion, il se félicite de retrouver les habitants du quartier du Lycée.

M. le maire tient à remercier en premier lieu les élus et les services à ses côtés pour la réunion, avant de saluer la présence du commissaire divisionnaire de la Police nationale.

M. le maire rappelle que ces rencontres Parlons Ville, Parlons Vie, à l'instar des 100km du Maire, des permanences des élus de secteur ou encore du Maire en direct, sont autant de moyens pour échanger au quotidien avec les élus locaux et entretenir une réelle proximité avec les habitants.

M. le maire indique que 15 formulaires ont été retournés dans le cadre de la préparation de cette réunion publique, pour près de 53 observations remontées aux services.

Il précise également qu'à l'issue de la réunion, un compte rendu sous format quatre pages sera remis dans les boîtes aux lettres de chaque habitant du quartier et qu'un compte rendu plus exhaustif sera également mis en ligne sur le site de la ville.

M. le maire présente le déroulé de cette rencontre avec les quatre thématiques suivantes qui seront successivement abordées :

- Tranquillité, sécurité publique et cadre de vie
- Projets à l'échelle de la Ville
- Développement durable et déclinaison du Plan *Vert chez vous*
- Voirie, circulation, stationnement et mobilités

M. le maire met l'accent sur le rôle du service de proximité Allo Talence, qui vise à améliorer la relation à l'usager grâce à une meilleure prise en charge des demandes des administrés. Sur l'année glissante, Allo Talence a recensé 158 signalements dans le quartier, avec 97% de dossiers traités par les services.

Avant de traiter la première thématique, M. le maire signale que les conseils communaux se sont transformés en conseils participatifs de quartier (CPQ). Il précise que ces instances de participation sont désormais au nombre de six pour une meilleure représentativité citoyenne.

I. Tranquillité et sécurité publique

M. le maire indique en introduction que la sécurité et la tranquillité sont des sujets de préoccupation pour Talence, au même titre que pour l'ensemble des villes de la métropole. Il précise que si la sécurité demeure une compétence régaliennne exercée par l'Etat à travers ses forces de police, gendarmerie, douane et justice, la Ville intervient elle aussi car seule une action coordonnée de l'ensemble des acteurs permet de lutter efficacement contre la délinquance. C'est dans cette logique de co-production de sécurité que la Ville a lancé depuis 2020 un plan Prévention et Sécurité.

Ce plan, qui constitue un effort financier et humain sans précédent de la part de la collectivité est échelonné sur toute la durée du mandat, afin de placer Talence à la hauteur des enjeux de son territoire, en complémentarité avec les forces de sécurité nationale.

M. le maire donne la parole au commissaire de la Police nationale, Anne Kramata. Madame la commissaire se présente et rappelle le périmètre d'intervention de sa division Ouest. Elle note 38 faits d'atteintes à l'intégrité physique, 20 faits supplémentaires d'atteinte aux biens par rapport à 2023 et 39 vols roulotte en 2024. A noter une baisse des cambriolages avec 33 faits.

Madame la commissaire rappelle l'existence du dispositif de pré-plainte en ligne qui fonctionne très bien et précise que la Gironde est également le seul département de France à proposer, à titre expérimental, la prise de rendez-vous en ligne sur le site www.masecurite.interieur.gouv.fr, qui à l'instar du dispositif de pré-plainte en ligne, permet de faciliter et fluidifier les procédures dans les commissariats de police.

Madame la commissaire signale également que dans le cadre des actions de partenariat menées entre la ville de Talence et la Police nationale, un délégué à la cohésion population et réserviste de la Police Nationale, le major Rousse, assure des permanences mensuelles auprès des riverains dans les locaux de la Police municipale, place Espeleta, chaque premier mercredi du mois. Ces permanences se font sur rendez-vous, en présence d'un chargé de mission de la Direction sécurité et tranquillité de la Ville. Pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter le major Rousse par téléphone au 06 32 72 48 76, ou par mail à l'adresse suivante patrick.rousse@interieur.gouv.fr.

M. le Maire poursuit en présentant le volet prévention du Plan Prévention et Sécurité 2020-2026 qui prévoit notamment :

- L'intensification et la diversification des actions de médiation sociale au sein d'un service municipal dédié composé de six agents et un chef de service ;
- Le renforcement de la coordination partenariale avec l'ensemble des acteurs sociaux-éducatifs grâce à un nouveau poste de coordinateur CLSPD (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) recruté en 2024 ;
- Le développement des mesures alternatives : rappel à l'ordre pour agir sur les incivilités non délictuelles, et l'accueil des travaux d'intérêt général au sein des services municipaux.
- L'extension du réseau de vidéoprotection pour augmenter la couverture des carrefours stratégiques et des secteurs délictuels, en collaboration avec la Préfecture de la Gironde qui valide les périmètres vidéoprotégés (la Ville va multiplier par sept le nombre de caméras sur le territoire).

M. le Maire revient en suivant sur le volet sécurité du plan adopté en conseil municipal de juillet 2021 qui prévoit :

- Le renforcement des effectifs de la police municipale pour une présence accrue sur l'ensemble du territoire, avec un doublement des effectifs d'ici 2026 ;
- L'extension des horaires de services pour assurer des patrouilles jusqu'à 1h du matin samedi compris, grâce à la création d'une brigade de nuit opérationnelle depuis mai 2022 ;
- L'intensification des opérations de contrôles communes avec la Police Nationale, en ciblant en particulier les points de deal.

Monsieur Milcent annonce que plus de 1000 verbalisations ont eu lieu sur la ville en 2024, preuve d'une forte présence des agents sur le terrain. Plus de 300 patrouilles de surveillance ont eu lieu, notamment pour éviter des cambriolages. 18 maisons ont été surveillées dans le cadre de l'opération Tranquillité / Absences. Pour le secteur du Lycée, il y a eu 170 interventions, 53 contrôles routiers et 10 procédures de vols et dégradations. Enfin, il note une légère augmentation sur les infractions liées aux mobilités douces et rappelle la mise en place de l'arrêt à la demande pour les bus.

Monsieur Milcent en profite pour rappeler les principales missions menées par la Police municipale, comme la lutte contre les incivilités ou le trafic de drogue, les contrôles au code de la route ou encore les diverses patrouilles, qu'elles soient pédestres, cyclistes ainsi qu'en transport en commun, et qui permettent entre autres de réaliser des remontées d'information.

Monsieur le maire se félicite enfin de l'étroite collaboration et des nombreux partenariats noués avec la Police nationale, qui concourent au continuum de sécurité sur le territoire. Il précise également que, depuis le mois de juillet, le bruit pour tapages nocturnes est passé de 23h à 22h.

Un habitant explique avoir appelé la PM un samedi pour signaler une rixe entre deux jeunes. Elle n'aurait eu aucune réponse.

Les instructions sont de répondre aux administrés. Les agents étaient peut-être en cours d'intervention dans la ville, ce qui expliquerait l'absence de réponse. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à laisser son nom pour être rappelé. Il peut également arriver qu'il n'y ait pas d'effectifs disponibles même si cette éventualité reste rare.

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

Un habitant déplore les cambriolages dans le quartier et le nombre important d'alerte au vol.

Les statistiques concernant les cambriolages montrent un retour aux chiffres de 2022 donc une hausse par rapport à 2023. Cela peut s'expliquer par la configuration du quartier du Lycée, très pavillonnaire avec des jardins en fond de rue et propices aux tentatives d'intrusion. Il est donc important de protéger son habitation avec une alarme anti-intrusion par exemple.

Un habitant indique un non-respect du feu de la place Wilson.

Il n'y a pas d'historique de délit routier connu à cet emplacement. La phase 2 du réseau de vidéoprotection prévoit l'installation d'une caméra à proximité de la place Wilson pour aider à la sécurisation du secteur, protéger les abords du collège Victor Louis et dissuader tout comportement délictuel.

Un habitant dénonce un trafic de drogue à l'angle de son cabinet - avenue du Lycée/ cours de la Libération.

Ce secteur est surveillé par les agents car il y avait des suspicions de trafic de stupéfiants par des individus connus des agents. Actuellement, il n'y a pas de signes de trafic. Toutefois, il peut y avoir des rassemblements dus aux clients du bar Longchamps ainsi que des livreurs Uber qui patientent à proximité. La ville a sollicité son prestataire vidéo pour augmenter la couverture de ce secteur avec une caméra motorisable permettant de visualiser le linéaire commercial du cours de la Libération.

De plus, il existe plusieurs canaux de signalements pour orienter le travail de la brigade anti-stups de la Police nationale : il faut passer par la police municipale qui travaille de concert avec la cellule de renseignement opérationnel sur les stups, ou signaler directement sur la plateforme moncommissariat.fr

Un habitant explique que le service urbanisme a autorisé la construction d'une résidence étudiante juste à côté de chez lui, avec vue sur leur jardin. Il déplore une dégradation : vol de pneu pour une facture globale de 300€. Il dénonce également des tentatives de cambriolage récurrents dans le quartier.

Il n'y a pas d'historique d'appel concernant ce lieu. En revanche il y a des patrouilles régulières de la Police municipale au niveau des rues Clémenceau et Guesdes à la suite d'un historique impliquant des vendeurs, résidence Monadey. Depuis il y a eu une interpellation par la BAC en novembre 2023 d'un locataire avec saisine de produits stupés, grâce aux renseignements de la Police municipale. Aujourd'hui, le secteur est calme.

Un habitant demande une limitation de la vitesse dans le lotissement car il est dangereux pour les enfants et les animaux domestiques

Une surveillance régulière de la rue est effectuée par les ASVP dans le cadre du contrôle du stationnement. Il n'y a pas eu de remontée de vitesse excessive. La voie à double sens avec stationnement sur chaussée et le cédez le passage impose des ralentissements pour se croiser.

Il y a des disputes, des cris dans la nuit et d'autres bruits incessants de hôtes ou de climatiseurs ? Il y a également des incivilités des clients protoxyde d'azote, gaz hilarant jeté dans les poubelles.

Un contrôle d'hygiène et de travail est organisé par l'inspecteur d'hygiène de Bordeaux Métropole a eu lieu le 14 juin dernier, cours de la Libération concernant plusieurs enseignes de restauration rapide dont le CFC. Au cours des investigations, il a été constaté certaines infractions relatives au nettoyage, à l'entretien des locaux poubelles, et de manière plus générale, à l'hygiène qui ont fait l'objet de courrier de mise en demeure. Si des nuisances sonores sont constatées, il faut immédiatement appeler la Police municipale qui peut apprécier de manière auditive les troubles et verbaliser en conséquence.

Il y a des stationnements devant notre garage et sur les trottoirs, avenue de Breuil

Il y a des contrôles réguliers du stationnement avenue de Breuil, non seulement dans le cadre de la zone E mais également pour le stationnement gênant ou anarchique. 245 verbalisations ont été dressées sur cette avenue depuis le début de l'année. Pour le stationnement gênant devant un garage, il faut contacter la Police municipale afin de venir constater la gêne, verbaliser en conséquence, et faire enlever le véhicule si nécessaire.

Il y a des cas de harcèlement dans la rue entre l'arrêt Béthanie et la rue Alfred Charlionnet (rue de Breuil, du général André...). L'absence d'éclairage ou le défaut de fonctionnement crée des espaces très sombres voire totalement noir et donc dangereux. Des surveillances de nuit seraient bienvenues
300 patrouilles de surveillance ont été menées par la Police municipale dans le quartier. Le linéaire avenue Roul bénéficie d'un éclairage nocturne plus tardif correspondant aux dernières rames de tram le soir, et aux premières du matin.

A noter également : il n'y a aucune corrélation établie par les stats de la délinquance entre l'extinction de l'éclairage public et les occurrences délictuelles. En soirée et la nuit, il y a des patrouilles véhiculées et pédestres de la brigade de nuit pour occuper le territoire et dissuader malfaiteurs.

Lors des animations musicales de l'Université, il y a une caisse de résonances dans le quartier jusque très tard (2h). Est-il possible de réduire le volume et/ou la durée pour le bien être des habitants ?

Afin de limiter les nuisances ressenties par le voisinage lors des manifestations avec diffusion de musique en plein air, et notamment pour les événements musicaux organisés sur le domaine universitaire, M. le Maire a décidé de restreindre les heures pour les autorisations de débit de boisson et de diffusion de musique en plein air : limitation à 22h du dimanche au jeudi / 23h vendredi et samedi. Un travail préalable d'information des riverains est également demandé aux organisateurs.

Des véhicules qui restent stationnés à la même place toute la semaine. Rappeler que ce n'est pas un espace privé et dédié mais partagé

Il faut le signaler à Allo Talence. Un arrêté municipal limite le stationnement à un même emplacement à 48h à Talence. La durée est choisie pour permettre le constat d'affichage par la Police municipale avant une éventuelle verbalisation et une mise en fourrière. Pour les véhicules abonnés, la Police municipale ne va pas d'initiative marquer les véhicules mais peut le faire sur sollicitation. Donc pour conserver bonnes relations de voisinage, il est d'abord conseillé de prendre contact avec ses voisins pour obtenir une rotation plus fréquente des véhicules et faciliter le stationnement de tous.

Limiter nuisances notamment sonores avec le festival ODP (le déplacer hors centre-ville voir au parc d'exposition)

Il s'agit d'un festival caritatif unanimement plébiscité, avec un public familial et bon enfant, sans aucun débordement. Cet événement se déroule 4 soirs dans l'année. L'université de Bordeaux met à disposition un parking pour accueillir les flux automobiles, dans un secteur très bien desservi par les transports en commun (bus, tram, vcub). En plus de la Police municipale mobilisée aux abords de l'enceinte les soirs de concert pour éviter les intrusions, les attentats au véhicule bélier, et canaliser les flux, des ASVP sont également présents pour réguler le stationnement et orienter les véhicules vers le parking de l'Université.

Limiter les feux d'artifice et les déchets qui perdurent devant le château.

Talence évènement, en charge de la politique événementielle de la ville, organise 2 feux d'artifice /an : lors du Mai talençais, et de la Fête nationale. Ils sont plébiscités pour leur qualité grâce à l'expertise du prestataire David PROTEAU, talençais reconnu mondialement.

Peut-on obliger les résidents à rentrer leurs poubelles et couper les branches, feuillages qui empêchent le passage des piétons ?

La Brigade Anti-Incivilité patrouille sur tout le territoire, sensibilise les riverains pour les poubelles non rentrées, et intervient auprès des habitations lorsque les végétaux constituent une gêne sur le domaine public.

Mettre plus de panneaux pour inciter voire verbaliser les cyclistes et utilisateurs de trottinettes à descendre des trottoirs y compris sur la place au forum. Vitesse trop rapide.

Il y a des contrôles routiers menés quotidiennement par la Police municipale sur les points accidentogènes. Il y a également une sensibilisation systématique car des usagers expriment leur crainte de partager la chaussée avec des véhicules. De plus, 37 verbalisations ont été effectuées depuis le début de l'année.

Les poubelles de la Résidence Monadey empêchent la visibilité depuis la rue G. Clemenceau pour accès avenue de l'université. Il y a un risque d'accident

La Brigade Anti-Incivilité ira voir sur site, et reviendra vers le syndic gestionnaire si besoin.

II. Cadre de vie

M. le maire décline les moyens humains et matériels de la municipalité pour assurer la propreté dans la Ville. On dénombre entre autres 21 agents dédiés au service Voirie, ainsi que deux balayeuses, 200 poubelles Ville, ou encore 80 distributeurs de sacs à déjection canine.

Plusieurs dispositifs, mis en place gratuitement par la Ville, permettent quant à eux de répondre directement aux besoins des habitants. C'est le cas notamment du nettoyage trimestriel de toutes les

rues de la commune par la balayeuse, mais aussi du service d'enlèvement des encombrants, des bennes mobiles et du ramassage des déchets verts en porte-à-porte.

Monsieur le maire met l'accent sur le service d'enlèvement des tags et rappelle que pour toutes les demandes du quotidien, l'interlocuteur privilégié reste Allo Talence, joignable au 05 56 84 34 84.

Monsieur le maire déplore le nombre très important de dépôts sauvages sur la commune et précise que le service Voirie de la Ville récupère en moyenne entre 600 et 700 kilogrammes de déchets et d'encombrants chaque jour. Il rappelle par ailleurs que le centre-ville est le quartier où les services de nettoyage passent le plus fréquemment.

Monsieur le maire précise également qu'un travail est en cours, en lien avec les services métropolitains compétents, concernant l'installation de bornes à biodéchets sur le territoire.

Un habitant demande à en savoir plus sur la conformité sanitaire des restaurations rapides.

Une nouvelle inspectrice de salubrité pour Bordeaux Métropole a pris ses fonctions. Le rayon d'action du Maire est limité sur ce sujet. Les installations en restauration sont très souvent des restaurations rapides.

Un habitant demande s'il est possible de sécuriser le passage piéton en face du CFC.

M. le Maire indique qu'il réfléchit à supprimer la zone de stationnement centrale.

Un habitant demande s'il est possible de déplacer les bornes de collecte de verre, avenue de l'Université.

Il s'agit d'une compétence de Bordeaux Métropole. Les bornes ne devraient pas être déplacées mais vont bénéficier d'un revêtement bois, plus agréable à l'œil.

❖ Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.

Le cours de la Libération est sale. Même si c'est beaucoup mieux depuis que Monsieur MAJID passe Merci à lui !

Il y a eu un coup de propre les 27 et 28 novembre. En effet Majid passe tous les jours faire les points sensibles et nettoyer les abribus et les trottoirs. La balayeuse passe deux fois par semaine pour nettoyer la chaussée.

Il y a un besoin de revaloriser la fin du cours de la libération, qui fait très "bouiboui" (entre le rondpoint av université et rondpoint av roul). C'est un quartier résidentiel et la restauration rapide présente en majorité ne répond pas aux besoins des habitants.

En effet il y a une sur-représentation de commerces de restauration rapide sur le secteur. Toutefois, la Ville ne peut malheureusement pas s'y opposer.

Il existe un linéaire de protection commerciale sur la zone qui permet de sauvegarder le commerce sur le secteur mais il ne permet pas d'empêcher l'installation de ce type de restauration Fast Food. Un pouvoir de préemption existe également sur ce secteur, il donne priorité à la ville pour racheter les fonds de commerce et reprendre les locaux quand ils sont mis en vente, mais cela est extrêmement cher et nous impose de trouver un repreneur dans les deux ans. Pendant ce temps la ville reste redevable du loyer au propriétaire des murs commerciaux.

Pourquoi ne pas supprimer la boîte à dons, un vrai dépotoir malgré la récente réparation, déjà abimée, près de l'école c'est dégoûtant et pris pour une décharge publique.

C'est une volonté de Mr le Maire de la maintenir.

Pourquoi ne pas mettre des poches poubelles solides et opaques ?

Les poches poubelles transparentes sans support sont généralement utilisées pour des raisons pratiques et réglementaires, notamment dans les espaces publics ou lors d'événements. Elles permettent aux autorités de vérifier rapidement leur contenu, ce qui peut être utile pour des raisons de sécurité. L'idée est de faciliter une inspection rapide et discrète, notamment pour éviter la dissimulation d'objets dangereux ou interdits.

Idéalement il faudrait 2 ramassages de déchets verts

La mairie de Talence assure le ramassage de branchages des particuliers. La collecte est réalisée durant toute l'année selon un calendrier prédéfini. De plus, il y a 9 bennes mobiles pour répondre à la demande de collecte des déchets verts compostables (tontes, feuilles, fleurs, reste de taille de haie, etc.). Ces bennes mobiles sont réparties sur 9 secteurs de la ville et accessibles selon un calendrier annuel prédéfini.

Il y a une maison à l'abandon, non entretenue au 55 avenue de L'université présence de rats.

Cette demande est prise en charge par le service Hygiène Publique via la nouvelle inspectrice de Bordeaux Métropole.

III. Les projets à l'échelle de la Ville

M. le maire présente les différents projets en cours sur la Ville, en commençant par ceux de la plaine des sports de Thouars avec :

✓ La rénovation du stade nautique Henri Deschamps

Le nouvel équipement a été réouvert le 3 août dernier et comprend toute une nouvelle offre aquatique, composée de :

- Trois bassins nautiques ;
- Une zone ludique avec une pataugeoire animée complémentaire, une piscine à vagues, un pentagliss et un espace de restauration pour l'été ;
- Un espace de bien-être comprenant sauna et hammam ;
- Un nouveau bassin d'apprentissage avec la création de banquettes massantes et de jets d'eau dits « col de cygne ».

Ce nouvel équipement, dont le budget avoisine les 23 millions d'euros, est accessible aux Talençais à un tarif préférentiel, avec un prix moyen avoisinant les quatre euros.

M. le maire signale que l'infrastructure accueille les élèves des lycées, collèges et écoles primaires talençaises, avec pas moins de 46 sessions organisées du CP au CM2.

✓ **Les nouveaux équipements sur la plaine des sports de Thouars**

Parmi tous les projets, Monsieur le maire signale la réhabilitation du stade Pierre-Paul Bernard ainsi que la livraison d'un nouveau bâtiment comprenant notamment une piste d'athlétisme couvert, une salle de musculation ou encore un dojo municipal.

Il présente également les deux terrains couverts de padel, le récent skatepark paysager et signale que la nouvelle piste de pumptrack a été inaugurée le 6 avril dernier.

✓ **Le projet du grand Peixotto-Margaut**

Un véritable poumon vert devrait irriguer le cœur de Talence avec le projet de jonction des deux parcs publics Peixotto et Margaut. Ce projet repose sur une démarche partenariale et participative en plusieurs étapes avec la participation de professionnels, d'habitants et d'étudiants.

Dans sa volonté de poursuivre sa politique de protection et de valorisation des espaces verts, la Ville a décidé de poser les bases d'un projet ambitieux pour relier les parcs Peixotto et Margaut, deux espaces verts emblématiques de la ville. Baptisé « Grand Peixotto-Margaut », ce projet a pour ambition de créer un site d'exception, un espace de respiration et de détente.

Il prévoit le réaménagement du parc Peixotto en un « jardin à la française », tel qu'il avait été conçu à l'origine au XVIIIème, avec l'aménagement d'espaces d'agrément, un jardin d'eau, des espaces ludiques ou encore un potager. Il intègre également un cheminement vert et doux entre les deux actuels parcs.

✓ **De nouvelles cuisines municipales**

Talence a ainsi fait le choix de construire au sud de la commune un nouveau lieu de production pour y transférer, à l'horizon de la rentrée 2027, l'équipement actuel.

Neuf et plus moderne, il sera conforme aux normes les plus strictes en matière de restauration, mais également environnementales et accueillera une ligne de production supplémentaire. Il permettra à la fois d'augmenter le nombre de repas servis, de répondre aux nouvelles attentes des parents et enfants comme de poursuivre notre lutte contre le gaspillage alimentaire.

✓ **Le Château des Arts, futur pôle de pratiques artistiques**

Le projet de rénovation du Château des Arts, intégrera à terme l'École municipale de musique et de danse ainsi que le service culturel de la Ville. Ce projet ambitieux, doté d'un budget de 15 millions d'euros, verra un nouveau bâtiment dédié aux enseignements construit à l'arrière de la parcelle afin de respecter la composition d'ensemble du lieu. Cette surface de 4 200m² permettra d'accueillir :

- 16 salles de classes pour l'enseignement musical
- 3 salles de danse
- 2 salles d'arts plastiques
- 1 salle de théâtre
- 1 salle de restitution et de représentation mutualisée

✓ **Deux nouveaux équipements culturels en centre-ville**

La Ville prévoit de créer un pôle culturel en centre-ville avec l'avènement de deux nouveaux équipements, une salle d'une capacité de 450 places et un Planétarium. Une reconfiguration intérieure du Forum des Arts et de la Culture permettra d'y proposer notamment une offre de culture scientifique en adéquation avec son caractère universitaire.

Ce nouvel équipement, outil de diffusion à la fois scientifique et pédagogique, n'existe ni dans la métropole ni dans le département et son implantation au cœur d'un territoire où l'industrie spatiale est majeure était tout à fait opportune.

La création de ces nouveaux équipements, à l'horizon 2026/2027, s'accompagnera évidemment d'un projet d'apaisement de l'ensemble du centre-ville et plus particulièrement de la rue Pierre Curie. Les habitants seront associés à chaque étape de réalisation de ces projets, afin de trouver collectivement le meilleur équilibre entre développement et préservation de la qualité de vie du quartier centre-ville.

✓ **Le réaménagement de sept places publiques à l'horizon 2026**

M. le maire revient sur le programme de réaménagement de sept places de la ville, intégré au plan Vert chez vous. La réflexion autour de la « place de demain », embellie, rafraîchie, et végétalisée fait partie intégrante de cette stratégie.

Plusieurs objectifs ont été définis comme faire un état des lieux des caractéristiques climatiques, de la biodiversité présente, faire une analyse sociologique de ses usages ou encore proposer des préconisations d'aménagements.

M. le maire informe que trois places ont déjà été réaménagées et que quatre autres feront l'objet d'un réaménagement à l'horizon 2025.

✓ **L'embellissement du cours Gambetta Libération**

Treize nouveaux points de fleurissement ou d'amélioration seront réalisés entre le giratoire Roul Libération et la barrière Saint-Genès afin de favoriser le verdissement de cet axe structurant. Avec ce nouveau projet, ce ne sont pas moins de 2 300 m² de terrains qui seront végétalisés et désimperméabilisés, avec 12 arbres, 70 arbustes et 500 vivaces plantés.

M. le maire décline en suivant le dispositif **Vert chez vous**, qui constitue la pierre angulaire du plan de végétalisation sur la période 2020-2026.

Trois grands axes pour parvenir aux objectifs fixés par la municipalité :

- Végétaliser les espaces pour recréer des couloirs écologiques pour la faune :
 - Passer de 94 hectares à 110 ha d'espaces verts publics en 6 ans
 - Végétaliser 100 % des cours d'écoles
- Poursuivre l'embellissement de la Ville :
 - Réaménager sept places du quotidien

- Planter des massifs fleuris saisonniers
- Apporter de la fraîcheur naturelle aux habitants, notamment lors des pics de chaleur :
 - Créer des micro-forets urbaines

M. le maire précise que trois projets de micro-forêts verront le jour d'ici à 2026, au niveau de la future halte ferroviaire de la gare Médoquine, à la place Albert Thomas et enfin une forêt nourricière qui sera positionnée sur la place Wilson.

M. le maire rappelle que la 3ème fleur, qui a été obtenue en 2019 par la Ville, impose une démarche et une approche environnementale dans tous les champs de compétence de la collectivité, au-delà de la simple végétalisation des espaces publics.

Il cite pêle-mêle quelques-unes des actions mises en place en matière de développement durable par la MDD, avec la distribution gratuite de végétaux, dont la prochaine opération s'est tenue en décembre, les ateliers de compostage, l'opération Trottoirs Vivants ou encore la labellisation de trois parcs publics LPO.

M. le maire évoque la problématique des moustiques-tigres et affirme que 80% des gîtes larvaires se répandent sur le domaine privé et que seules une action collective et une communication de grande ampleur permettront de juguler cette prolifération.

M. le maire signale que la Ville va recruter un agent chargé de « l'animation et de la gestion » de la lutte contre les moustiques-tigres, à travers « le suivi des gîtes larvaires », « la prévention auprès des administrés » et « le maintien du réseau d'ambassadeurs ».

M. le maire précise par ailleurs que si la démoustication est une compétence propre à la métropole, la municipalité est proactive à ce sujet et a effectué un plan d'actions de grande ampleur avec :

- Formation des agents de la Ville dès décembre 2020 pour la lutte contre le moustique tigre ;
- Sensibilisation des élus et des agents municipaux ;
- Mise en place d'un réseau de personnes relais avec les ambassadeurs ;
- Suppression des gîtes larvaires dans les espaces publics, bâtiments communaux et ERP ;
- Plan de communication ;
- Distribution de plus de 150 pièges à larves aux Talençais dans le cadre du BP3.

M. le maire rappelle que la Ville s'est lancée, avec le concours de Bordeaux Métropole et d'un groupe d'habitants volontaires, dans une expérimentation innovante intitulée Zéro Moustique. 25 jardins ont alors été sélectionnés pour faire l'objet d'un traitement ciblé, qui a depuis permis d'éviter la naissance de près de 2500 moustiques qui, à terme, aurait pu engendrer environ 1 million de nuisibles sur la saison. 70% des gîtes larvaires identifiés ont également été traités. Une majorité des habitants ont par ailleurs remarqué la baisse significative de moustiques dans le quartier. Devant ce succès, l'expérimentation a été renouvelée en 2024 avec des moyens élargis et de nouveaux secteurs.

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

Dans la zone des restaurations rapides (MacDonald tacos...), il serait souhaitable de végétaliser les terrasses et d'installer plus de poubelles et de cendriers

Il y a des signalements récurrents à ALLO TALENCE concernant les déchets générés par les clients des restaurants (McDonald's, Gladal, CFC...). Il s'agit du domaine privé concernant la végétalisation.

Le quartier est de plus en plus construit et les espaces verts se réduisent trop

18ha d'espaces verts ont été créés en 5 ans sur la Ville. Chaque espace "végétalisable" est étudié.

Le bois de Thouars est délaissé. Monsieur Cazabonne avait fait un plan de reboisement. Certains coins en auraient besoin.

Des plantations sont faites tous les ans suivant les préconisations de l'ONF.

Pourquoi la ville de TALENCE ne s'équipe pas de conteneurs à compost en "libre-service" comme à Bordeaux. En les installant à différents points de la ville cela simplifierait la tâche de celles et ceux qui souhaitent réduire leurs déchets.

L'installation de bornes de bio déchets relève de la compétence métropolitaine. La ville de Talence est tributaire de la mise en place progressive de ces bornes par Bordeaux Métropole sur l'ensemble du territoire. L'installation de 42 bornes est prévue pour le mois de février 2025. Ces bornes seront réparties sur l'ensemble du territoire.

M. le maire évoque en suivant la politique sociale en mentionnant la récente ouverture de la **Maison des solidarités**.

Située au cœur du quartier de Thouars, à proximité d'équipements municipaux et associatifs, la Maison des Solidarités est un lieu polyvalent et solidaire permettant de lutter contre l'isolement, la précarité économique et l'exclusion sociale.

Regroupant sur un même site six associations caritatives œuvrant notamment dans les domaines de l'aide à la personne et aux familles, l'accueil, l'accompagnement et l'aide alimentaire, la Maison des Solidarités a pour ambition de réinscrire les personnes fragilisées dans un parcours de dignité citoyenne.

M. le maire aborde le plan Petite enfance, que la municipalité va décliner sur les trois prochaines années autour de dix thématiques :

- Augmenter le nombre de places en crèches
- Aider les MAM à s'installer
- Multiplier les lieux d'accueil des ASMAT indépendantes et des enfants
- Augmenter les activités pour les 0-3 ans
- Soutenir la fonction Employeur / Employé
- Création d'une maison de l'enfance
- Mettre en place une garde aidée sur des horaires atypiques
- Mieux accueillir les nouveaux parents et les assistantes maternelles
- Proposer une semaine de l'enfant dans la Ville
- Mettre la santé au cœur des préoccupations

M. le maire signale qu'à partir du 1^{er} trimestre 2024, les jeunes parents talençais recevront un carnet de trois chèques de 10€ chacun valables pour des achats sur la commune dans les secteurs de l'alimentaire et de l'hygiène. Pour récupérer ces chèques, il suffit de se signaler à la Maison de la petite

enfance en tant que jeunes parents afin de participer à l'une des cérémonies trimestrielles au cours desquelles lesdits chèques seront distribués.

M. le maire poursuit en citant quelques projets et autres dispositifs solidaires, dont :

- La distribution de calculatrices et dictionnaires aux élèves talençais
- Le permis solidaire et la plateforme du bénévolat
- La distribution de matériel informatique aux aînés dans le cadre du plan Inclusion numérique
- Le projet de résidence intergénérationnelle à château Gardères

M. le maire rappelle toutes les festivités organisées par la municipalité en faveur des Talençais, avec notamment le festival ODP Talence, Talence Estival, mais aussi Talence en lumières et Drôle Noël.

À l'issue de la déclinaison de tous ces projets, M. le maire précise que malgré un contexte toujours marqué par l'inflation, la Ville de Talence, forte d'une section de fonctionnement dont les équilibres sont restés préservés, a la capacité d'investir massivement pour soutenir l'attractivité du territoire et œuvrer à la transition écologique, tout en finançant de grands projets structurants pour les Talençais. La Ville de Talence présente un programme d'investissement de plus de 100 millions d'euros entre 2024 et 2028, pour offrir aux Talençais des équipements adaptés et rénovés. L'effort en faveur de la transition écologique et de la sobriété énergétique est encore renforcé, notamment sur les groupes scolaires (cours et bâtiments).

Ces investissements sont donc réalisés sur la base d'une gestion saine des finances de la Ville. 2024 sera même la neuvième année consécutive sans augmentation des taux d'imposition votés par la Ville.

Un habitant demande si un boulodrome peut être installé dans Peixotto

Non car l'espace est classé.

Peut-on ouvrir l'espace exposition du Forum pendant le marché du mercredi ?

Bonne idée, la Ville va étudier cette option.

IV. Voirie, stationnement et mobilités

En avant-propos, M. le maire revient sur les interrogations des riverains à l'égard des nuisances sonores causées par le trafic aérien. Il signale que la Ville est engagée, à l'instar des communes de Pessac et de Martignas notamment, pour la fermeture de la piste sécante et des vols de nuit de l'aéroport ainsi qu'une baisse plus générale des nuisances liées au trafic aérien sur l'ensemble du territoire métropolitain. La décision, qui sera prise dans les mois à venir, revient à l'unique décisionnaire dans ce dossier, à savoir l'État.

M. le maire poursuit la thématique des mobilités avec la réouverture de la gare Médoquine, qui est programmée dans le courant de l'année 2025. Cette réouverture intervient dans le cadre de la mise en œuvre du RER Métropolitain, afin de faciliter les déplacements sur le territoire girondin. Elle sera accompagnée par la création d'un pôle multimodal et d'une ligne de transport en commun à haut niveau de service qui reliera le CHU Pellegrin à Thouars.

M. le maire présente une carte de Talence avec notamment les trois liaisons de Bus express qui desserviront à terme le territoire d'ici à 2027.

M. le maire poursuit en abordant différents points relatifs à la voirie, avec :

- La politique municipale en matière de déplacements doux et notamment la présence de 34km de cheminements cyclables à travers le territoire
- La sécurisation des passages piétons et l'implantation d'arceaux à vélos et/ou de bacs végétalisés

François Jestin, adjoint en charge notamment de la voirie, du stationnement et de la circulation, amorce la thématique sur la voirie et précise que la gestion du domaine public routier relève de la compétence de la métropole et qu'en moyenne 100 000€ de crédits sont alloués chaque année à la Ville pour la réfection des trottoirs. Ce montant correspond environ à 1km de voirie, sur les 200km de linéaire de trottoirs que possède la commune de Talence.

Un habitant souligne la longueur du temps de transport en commun entre Talence et l'aéroport
Avec le nouveau bus express jusqu'au tram A (arrêt Saint-augustin), ce sera bien plus rapide.

Un habitant interroge sur l'avenir de l'avenue Schweitzer
C'est un travail au long cours. La Ville travaille sur le carrefour de Compostelle. A l'arrivée du Bus express, il y aura des régimes de priorité et le mode de circulation évoluera. Il faudra alors créer une entrée directe dans l'université.

Un habitant veut en savoir plus sur les résines cyclables
Les résines des pistes cyclables sont colorées quand cela est possible afin de mieux les identifier. Sur les trottoirs, un enrobé clair est déposé car il conserve moins la chaleur qu'un enrobé classique (différence de 6 degrés).

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

Travaux pour la énième fois cours de la libération ...
Ce sont les travaux pour le bus express

Retour du double sens rue Lamartine (suzon, cresp) le trajet par Dourout est compliqué aux heures de pointe avec des voitures qui sont obligées d'y passer.
La mise en sens unique de la rue Lamartine a fait l'objet d'une concertation. La ville ne compte pas revenir sur les résultats de celle-ci (elle ne concerne pas le quartier du lycée).

Où en est la réfection des trottoirs le long de nombreuses rues Talençaises
La ville de Talence dispose d'environ 100 kilomètres de voirie et donc 200 km de trottoirs. Pour assurer l'entretien et la réfection des infrastructures, la commune alloue un budget spécifique chaque année. En ce qui concerne les trottoirs, la ville est en mesure de réaliser la réfection d'un kilomètre de trottoir par an, ce qui permet de traiter progressivement les portions les plus dégradées.

Nuisances sonores : il y a trop de circulation et l'état de la chaussée de l'avenue de l'Université est à revoir
L'avenue de l'université sera entièrement refaite pour le passage du bus express Pellegrin Thouars Malartic (mise en service 2027)

Stationnement : le périmètre de zone bleue à revoir / Quid de l'avenue de l'Université ?

Une partie de l'université se situe en zone bleue, entre les numéros impairs 35 et 57. La question du périmètre de la zone bleue pourra se reposer à l'issue des travaux prévus sur cette zone pour l'arrivée du bus express.

La réunion se termine à 21h autour d'un pot convivial. Le prochain rendez-vous des Parlons Ville, Parlons Vie, aura lieu dans le quartier Zola, le mercredi 15 janvier 2025.
